



Commune de Montigny-Sambre.

Propriété appartenant à Madame ^{3^{ve}} Joseph Jacques, située rue de la Duchère.

Plan à l'échelle de $\frac{1}{250}$

- 1°. d'une parcelle teinte en bleu, à prendre dans plus grande, comprenant une maison d'habitation et dépendances, d'une contenance de 1 are 51. Les li " " A et B seront démolis et reconstruits en C et D par les soins et aux frais de l'acquéreur. Les vues existantes dans le mur E F et dormant sur le jardin de la vendeuse pourront subsister.

- 2°. d'un jardin teinte en rose, d'une contenance de 2 ares 26 ca.

N.B. - Le plan ci-dessus est conforme au plan annexé à l'acte de partage reçu par M^{re} Bodson, notaire à Charleroi, le 14 avril 1885; lequel plan renseigne une contenance de 2 ares 40. Les parties teintes en jaune représentent des servitudes de passage établies en vertu de l'acte de partage précité.

Dressé par le soussigné géomètre légalement assermenté pardevant le Tribunal de Première Instance de Charleroi.

Montigny Sambre, le 15 mars 1929.

Arthur Roubaud

